

ET SI VOUS ÉTIEZ CANDIDAT·E ?



Élections des membres
du comité social
et économique (CSE)

Élections professionnelles
Mars 2026



PRODIGIOUS
info'comcgt.fr



SYNDIQUE-TOI
jemesyndique.org



PRODIGIOUS : S'ENGAGER, C'EST SE DÉFENDRE !

Depuis les ordonnances Macron, les droits se déclinent dans l'entreprise. Sans élu·es organisés et collectifs : salaires, temps de travail, conditions de travail et emploi reculent.

Ces dernières années, le Comité social et économique (CSE) de Prodigious s'est affaibli : des décisions prises sans concertation, des déménagements précipités, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) mal défendu, une distance

grandissante entre élu·es et salarié·es... Dommage, car un CSE bien mené devient vite un vrai contre-pouvoir, utile, visible et protecteur. Pour rendre cela possible, chaque salarié·e peut se poser la question : et si je m'engageais ?

Les élections professionnelles chez Prodigious se tiendront en mars 2026

Pourquoi se présenter

Les instances représentatives du personnel (le CSE et la délégation syndicale), sont des espaces où chaque représentant·e peut agir sur les salaires, les conditions de travail, la santé et l'avenir professionnel de ses collègues chez Prodigious.

S'engager avec Info'Com-CGT, c'est rejoindre un collectif formé, solidaire, expérimenté. Ce n'est pas un saut dans le vide : c'est une montée en compétence, un rôle concret, une expérience humaine forte.

Des listes paritaires : un enjeu essentiel

La loi impose de respecter l'équilibre femmes-hommes. Pour présenter des listes défendant efficacement les salarié·es, nous avons besoin de candidatures de femmes et d'hommes.

La parité, ce n'est pas une formalité, c'est garantir que toutes les réalités professionnelles soient représenté·es.

Cadres, non-cadres : chaque statut sera représenté

Les élections du CSE sont organisées par collèges : d'une part, les employé·es, technicien·nes et agents de maîtrise (Etam) ; d'autre part, les cadres. Pour avoir la capacité de présenter des listes complètes dans chaque collège, avec une variété de métiers et de fonctions, nous avons besoin de candidat·es Etam comme de candidat·es cadres. Sans candidature dans un des collèges, certaines catégories de salarié·es ne seraient pas représentées.

Se présenter, c'est garantir que les enjeux spécifiques de votre métier, de votre niveau de responsabilité et de votre quotidien professionnel soient défendus.

→ **Élections professionnelles
Mars 2026**



Élections professionnelles Mars 2026

Alternant·es, intermittent·es : vous comptez !

Toutes et tous les salarié·es, dès leur premier jour de contrat, quel que soit le type de contrat, peuvent accéder aux informations du CSE et exprimer leurs besoins et leur expérience.

Dès 3 mois d'ancienneté, vous pouvez voter. À partir de 12 mois d'ancienneté, vous êtes « éligible », donc habilité·e à être élu·e membre du CSE. Votre voix renforcera alors la représentativité du CSE et la défense des droits de chacun·e.

Ce que propose Info'Com-CGT

À toutes et tous les candidat·es élu·es sur ses listes, Info'Com-CGT proposera :

- une formation complète sur le rôle d'élu·e ;
- un accompagnement quotidien, incluant des consultations par des juristes et conseils expérimenté·es ;
- un réseau d'échanges avec d'autres élu·es des secteurs de la communication et de l'information.

Info'Com-CGT prône un CSE indépendant, libre de toute influence managériale.

Nos élu·es défendront leurs collègues, pas les décisions du Codir.

Protection des candidat·es

Les candidatures sont confidentielles jusqu'au dépôt de la liste. Lorsque votre candidature est déclarée, vous bénéficiez d'une protection de 6 mois auprès de l'inspection du travail. Une fois élu·e, aucune sanction, aucune pression, aucun licenciement ne peut être lié à votre engagement au CSE, droit fondamental protégé par le Code du travail.

Télétravail, détachement : jamais un obstacle

Certaines personnes avanceront que le statut de détachée empêcherait notre RSS d'exercer son futur mandat. Les faits parlent d'eux-mêmes : depuis 2022, Info'Com-CGT Prodigious a publié plus de 40 communiqués et mené une activité régulière, preuve de son implication et de son efficacité.

Le télétravail ou la distance ne vous empêcheraient pas, vous non plus, de vous engager et de jouer un rôle concret dans la défense de vos collègues.



ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?

Info'Com-CGT est là pour répondre à vos questions, quelque soit votre statut (contrat à durée indéterminée ou déterminée, intermittent·e, alternant·e). Si l'idée vous traverse l'esprit, osez-vous lancer !

Un CSE fort, combatif et transparent commence par vous.

→ **Contactez Info'Com-CGT
avant le 16 février 2026** ←

**Construisons ensemble le CSE
que nous méritons !**

Cécile Gréa
06 17 36 69 00 cecile@infocomcgt.fr



PRODIGIOUS
infocomcgt.fr

SYNDIQUE-TOI
jemesyndique.org

